

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
9 JANVIER 2017**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|---------------------------|----------------------|
| 1. Pauline Farrugia | 4. Normand Jolicoeur |
| 2. Marcella Davis Gerrish | 5. Claude Villeneuve |
| 3. Guy Veillette | 6. |

ABSENT(S) :

FORMANT QUORUM sous la présidence de monsieur le maire Michael Page.

EST AUSSI PRÉSENT monsieur Daniel Décary, directeur général et secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 décembre et de la séance extraordinaire du 21 décembre 2016
3. Informations émanant du Conseil
4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

5. Acceptation des dépenses incompressibles
6. Régie intermunicipale des eaux Massawippi – Adoption du budget 2017
7. Régie intermunicipale de protection des incendies du Village de North Hatley et du Canton de Hatley – Adoption du budget 2017
8. Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la Région de Coaticook – Adoption du budget 2017
9. Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi – Adoption du budget 2017
10. Approbation de l'annexe relative à l'adhésion de la municipalité du Canton de Stanstead à l'entente intermunicipale en matière de transport adapté et collectif

RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

FINANCES ET TRÉSORERIE

11. Acceptation des comptes à payer
12. Rapports des salaires nets – 2016-12
13. Déboursés de plus de 5 000 \$

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

14. Services de prévention en sécurité incendie – Octroi de mandat
15. VARIA
16. Période de questions portant sur des sujets d'intérêt public local
17. Levée de l'assemblée

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
9 JANVIER 2017**

2017-01-09.01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2017-01-09.02

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2016

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR GUY VEILLETTE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 décembre et la séance extraordinaire du 21 décembre 2016 soient adoptés tel que présentés.

ADOPTÉE

2017-01-09.03

INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL

Le maire et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

2017-01-09.04

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR

Dix (10) citoyens assistent à la séance.

Aucune question

2017-01-09.05

ACCEPTATION DES COMPTES INCOMPRESSIBLES

ATTENDU l'adoption du budget 2017 par le conseil lors de la séance extraordinaire du 21 décembre 2016;

ATTENDU QUE certaines dépenses sont incompressibles et que les crédits sont disponibles pour l'année 2017;

ATTENDU QUE les dépenses de nature incompressible doivent être autorisées de même que leur paiement par le directeur général / secrétaire-trésorier selon leur échéance particulière;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil autorise le directeur général / secrétaire-trésorier à procéder au paiement des dépenses suivantes selon leur échéance, le tout conformément au règlement no 2007-518 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire.

- Rémunération des élus et des employés, selon les conditions autorisées par règlement ou résolution du conseil;
- Cotisations de l'employeur;
- Contrat d'entretien ménager;
- Contrat pour la collecte et la disposition des ordures ménagères, du recyclage et du compostage;
- Contrat pour l'opération du site de traitement des eaux usées;
- Service de la dette et frais de financement;
- Sûreté du Québec;
- Quote-part de la municipalité auprès de la MRC et autres organismes supra-municipaux;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
9 JANVIER 2017**

- Immatriculation des véhicules routiers;
- Assurances;
- Remises gouvernementales sur les salaires de même que les contributions à la CSST, et les versements au régime de retraite;
- Électricité des immeubles, équipements et éclairage public;
- Frais de téléphonie et internet;
- Huile à chauffage pour les immeubles de la municipalité;
- Frais de poste;
- Contrat de financement à long terme (véhicules);
- Contrat de location d'équipements et véhicules;
- Paiement des cartes de crédits;
- Contrats d'entretien et soutien des applications informatiques.

ADOPTÉE

2017-01-09.06

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES EAUX MASSAWIPPI – ADOPTION DU BUDGET 2017

ATTENDU QUE les municipalités membres de la Régie intermunicipale des eaux Massawippi (RIEM) sont tenues de procéder à l'adoption de son budget annuel selon les articles 603 et suivants du Code municipal;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale des eaux Massawippi a présenté son budget pour l'année 2017, ledit budget se chiffrant à un montant de 1 116 755 \$;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la Municipalité du Village de North Hatley adopte le budget 2017 présenté par la Régie intermunicipale des eaux Massawippi, se chiffrant à 1 116 755 \$, la quote-part de North Hatley relative aux opérations étant fixée à 221 503 \$ et la quote-part relative au capital étant fixée à 251 012 \$.

ADOPTÉE

2017-01-09.07

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION DES INCENDIES DU VILLAGE DE NORTH HATLEY ET DU CANTON DE HATLEY – ADOPTION DU BUDGET 2017

ATTENDU QUE les municipalités membres de la Régie intermunicipale de protection des incendies du Village de North Hatley et du Canton de Hatley (RIPI) sont tenues de procéder à l'adoption de son budget annuel selon les articles 603 et suivants du Code municipal;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de protection des incendies du Village de North Hatley et du Canton de Hatley (RIPI) a présenté son budget pour l'année 2017, ledit budget se chiffrant à un montant de 274 400 \$;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la Municipalité du Village de North Hatley adopte le budget 2017 présenté par la Régie intermunicipale de protection des incendies du Village de North Hatley et du Canton de Hatley (RIPI), se chiffrant à 274 400 \$, la quote-part de North Hatley étant fixée à 78 403 \$.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
9 JANVIER 2017**

2017-01-09.08

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK – ADOPTION DU BUDGET 2017

ATTENDU QUE les municipalités membres de la Régie intermunicipale des déchets solides de la région de Coaticook sont tenues de procéder à l'adoption de son budget annuel selon les articles 603 et suivants du Code municipal;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de la gestion des déchets solides de la région de Coaticook a présenté son budget 2017, ledit budget se chiffrant à un montant de 1 709 378,77 \$;

ATTENDU QUE le tarif proposé pour l'année 2017 est de 93 \$ / tonne pour l'enfouissement et de 50 \$ / tonne pour les matières compostables;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR GUY VEILLETTE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la Municipalité du Village de North Hatley adopte le budget 2017 présenté par la Régie intermunicipale de la gestion des déchets solides de la région de Coaticook, se chiffrant à 1 709 378,77 \$, le tarif d'enfouissement de 93 \$ / tonne et le tarif pour les matières compostables de 50 \$ / tonne.

ADOPTÉE

2017-01-09.09

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC RÉGIONAL MASSAWIPPI – ADOPTION DU BUDGET 2017

ATTENDU QUE les municipalités membres des Régies municipales doivent adopter indépendamment les budgets proposés par lesdites Régies selon les articles 603 et suivants du Code municipal;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi a présenté son budget 2017 aux municipalités membres ledit budget se chiffrant à un montant de 149 512 \$;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR NORMAND JOLICOEUR
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la Municipalité du Village de North Hatley adopte le budget 2017 présenté par la Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi se chiffrant à 149 512 \$, la quote-part de North Hatley étant de 10 182 \$.

ADOPTÉE

2017-01-09.10

APPROBATION DE L'ANNEXE RELATIVE À L'ADHÉSION DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE STANSTEAD À L'ENTENTE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE DE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Stanstead souhaite adhérer à l'entente intermunicipale en matière de transport adapté et collectif convenue en mars 2009 (ci-après : « l'entente ») et à laquelle est partie la municipalité;

ATTENDU QUE l'article 17.1.1 de cette entente prévoit que toute municipalité qui entend y adhérer doit obtenir le consentement unanime des municipalités locales déjà parties à l'entente;

ATTENDU QUE l'article 17.1.3 de cette entente prévoit que pour qu'une municipalité puisse y adhérer, toutes les municipalités locales parties à l'entente doivent autoriser par résolution une annexe contenant les conditions d'adhésion de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité a étudié un projet d'annexe à cet effet et qu'il lui convient;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la municipalité du Village de North Hatley consente à l'adhésion de la municipalité du Canton de Stanstead à l'entente;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
9 JANVIER 2017**

QUE la municipalité du Village de North Hatley approuve l'« Annexe II », qui prévoit les conditions d'adhésion de la municipalité du Canton de Stanstead à l'entente, et consente à ce que cette annexe soit jointe à l'entente pour en faire partie intégrante;

QUE copie de la présente résolution soit transmise à la Municipalité du Canton de Stanstead et à la MRC de Memphrémagog;

QUE la Municipalité du Village de North Hatley prend acte que la Municipalité du Canton de Stanstead devient partie à l'entente dès que les conditions d'adhésion seront rencontrées.

ADOPTÉE

2017-01-09.11 ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 9 janvier 2017 par le Service de trésorerie :

Comptes réguliers au 9 janvier 2017 56 777,54 \$

ADOPTÉE

2017-01-09.12 RAPPORTS DES SALAIRES NETS – 2016-12

6 employés et 6 membres du conseil : 18 802,75\$

2017-01-09.13 DÉBOURSÉS DE PLUS DE 5 000 \$

SUR PROPOSITION FAITE PAR PAULINE FARRUGIA
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'autoriser les déboursés suivants :

FOURNISSEURS	DATE	FACTURE	MONTANT
<i>L'EXCELLENCE AGRICOLE DE COATICOOK</i>			
Location de machine du 8 au 24 nov 2016	2016-11-30	32283	4 976,07 \$
Location de machine du 7 au 9 sept 2016	2016-11-23	32192	689,85 \$
Location de machine du 29 juin au 12 juillet 2016	2016-11-23	32193	2 069,55 \$
Réparation wiper - Skid	2016-12-07	32353	532,26 \$
Réparation démarreur - Bobcat	2016-11-30	32281	1 174,86 \$
		TOTAL	9 442,59 \$
			Taxes incluses
<i>INFOTECH (LOGICIEL SYGEM)</i>			
Contrat de soutien et logiciel (2017)	2017-01-01	201700963	8 222,03 \$
Contrat soutien technique serveur	2017-01-01	201701168	718,59 \$
		TOTAL	8 940,62 \$
			Taxes incluses
		GRAND TOTAL	18 383,21 \$
			Taxes incluses

ADOPTÉE

2017-01-09.14 SERVICES DE PRÉVENTION EN SÉCURITÉ INCENDIE – OCTROI DE MANDAT

ATTENDU les exigences du schéma de couverture de risques en sécurité incendie en matière de prévention;

ATTENDU QUE la Municipalité doit se doter de ressources professionnelles en vue de la réalisation de son plan d'action en matière de prévention;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
9 JANVIER 2017**

ATTENDU l'offre de services de la firme Le Groupe GPI afin d'assurer les services requis;

ATTENDU la disposition du Code municipal permettant l'octroi d'un contrat d'une telle valeur de gré à gré;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QU' un mandat soit octroyé à la firme Le Groupe GPI pour un montant total de onze mille trois cent quatre-vingt-deux dollars (11 382 \$), taxes en sus, selon les conditions stipulées à l'offre de services du 6 décembre 2017;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02 220 01 411.

ADOPTÉE

2017-01-09.15

VARIA

2017-01-09.16

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS D'INTÉRÊT PUBLIC LOCAL

INTERVENANTS	OBJETS
D. Cyr	Patinoire (filets-tapis)
D. Watt	Budget (prévision sécurité civile), PPU
P. St-Pierre	Dettes municipales, octroi de contrat de gré à gré, PPU, plan de gestion
C. Gendron	Compte pour la taxe d'eau
O. Molinar	Foyer Connaught
R. Lalumière	Service de disposition des DDD

2017-01-09.17

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h39, les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR MARCELLA DAVIS GERRISH
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la présente séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

Michael Page
Maire

Daniel Décary
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Michael Page, atteste que
la signature du présent procès-verbal
équivalait à la signature par moi de
toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.